Informations de base

2009/2694(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Programme d'activités de la présidence belge Voir aussi 2010/2694(RSP) **Subject** 8.40.02 Conseil de l'Union **Zone géographique** Belgique	

Acteurs principaux

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires générales	3028	2010-07-26
Affaires économiques et financières ECOFIN	3027	2010-07-13
Emploi, politique sociale, santé et consommateurs	3019	2010-06-07
Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace)	3016	2010-05-25
Transports, télécommunications et énergie	3024	2010-06-24
Transports, télécommunications et énergie	3017	2010-05-31
Agriculture et pêche	3026	2010-07-12
Environnement	3021	2010-06-11
Education, jeunesse, culture et sport	3013	2010-05-10

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Secrétariat général	BARROSO José Manuel

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
10/05/2010	Débat au Conseil		
25/05/2010	Débat au Conseil		
31/05/2010	Débat au Conseil		
07/06/2010	Débat au Conseil		
11/06/2010	Débat au Conseil		
24/06/2010	Débat au Conseil		Résumé
07/07/2010	Débat en plénière		Résumé

07/07/2010	Fin de la procédure au Parlement		
12/07/2010	Débat au Conseil		Résumé
13/07/2010	Débat au Conseil		Résumé
26/07/2010	Débat au Conseil		Résumé

Informations techniques	
Référence de la procédure	2009/2694(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Modifications et abrogations	Voir aussi 2010/2694(RSP)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Programme d'activités de la présidence belge

2009/2694(RSP) - 12/07/2010

Mme Sabine LARUELLE et M. Kris PEETERS ont présenté brièvement le **programme de travail de la présidence belge dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche** (doc. *11893/10*).

Les priorités de la présidence belge en matière de politique agricole porteront essentiellement sur l'avenir de la politique agricole commune (PAC) au-delà de 2013 et sur le secteur laitier.

L'avenir de la PAC constituera le point principal de l'ordre du jour de la réunion informelle des ministres de l'agriculture qui se tiendra à la Hulpe le 21 septembre 2010 et ce point sera également examiné par le Conseil lors de sa session de décembre. Cette réunion fera suite à la conférence sur les résultats de la consultation publique organisée par la Commission sur la question les 19 et 20 juillet.

1°) En ce qui concerne le **secteur laitier**, la présidence a rappelé aux ministres que les travaux du groupe d'experts de haut niveau sur le lait serviront de point de départ à un premier examen lors de cette session du Conseil. Les travaux sur la question se poursuivront lors de la prochaine session du Conseil, le 27 septembre, dans le but de dégager un consensus sur des points précis; lors de la session du Conseil de décembre, la Commission présentera un ensemble de propositions législatives à ce sujet.

La présidence belge a également l'intention d'ouvrir un débat sur l'examen de la **politique de l'Europe en matière de qualité des produits agricoles** dans le cadre d'une initiative législative que doit présenter la Commission fin 2010.

En ce qui concerne les **secteurs vétérinaire, phytosanitaire et de la sécurité alimentaires**, l'accent portera sur la feuille de route relative aux encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST), sur le financement de la stratégie de santé animale et le cadre relatif aux organismes génétiquement modifiés (OGM). La présidence a souligné l'importance de l'aspect agricole dans le dossier des OGM.

2°) Les priorités de la politique de la pêche porteront sur la **réforme de la politique commune de la pêche (PCP)** au sujet de laquelle des propositions législatives seront présentées au premier semestre 2011. Dans ce domaine, une conférence sera organisée par la Commission le 16 novembre 2010 et la présidence belge a l'intention de mettre en évidence la coopération accrue entre les milieux scientifiques et le secteur de la pêche en organisant les 9 et 10 novembre 2010 un symposium international intitulé « *Improved Science and Fisheries Partnership Agreements as Policy Drivers* ». Les conclusions du symposium seront présentées aux ministres lors du déjeuner du Conseil Pêche de novembre.

En ce qui concerne **les possibilités de pêche pour 2011**, les totaux admissibles des captures (TAC) et les quotas 2011 occuperont une place importante lors des sessions de l'automne. Par ailleurs, **les mesures techniques**, qui faisaient partie du règlement sur les TAC et les quotas avant le traité de Lisbonne, ont été déplacées dans un règlement transitoire en vigueur jusqu'au 30 juin 2011. Comme il a été décidé de réviser les mesures techniques dans le cadre de la réforme de la PCP, il est prévu d'apporter le moins possible de modifications de fond et de coopérer avec le Parlement européen dans le cadre de la procédure de codécision de façon à ce que ce dossier soit bien avancé lorsqu'il sera transmis à la prochaine présidence. La présidence belge poursuivra également les travaux en cours sur les plans de gestion pluriannuels.

Enfin, en ce qui concerne la **politique extérieure**, plusieurs organisations régionales de pêche, dont la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT), tiendront leurs réunions annuelles pendant la présidence belge. Un nouveau mandat de négociation est nécessaire pour la partie de la session de l'ICCAT consacrée au **thon rouge**. Le Conseil examinera la question lors de sa session d'octobre.

Programme d'activités de la présidence belge

2009/2694(RSP) - 26/07/2010

Le Conseil a pris acte de la présentation par la présidence belge de son programme de travail pour la durée de son mandat (de juillet à décembre 2010).

Il a procédé à un échange de vues.

La présidence belge entend se concentrer sur les priorités suivantes:

- surmonter la crise économique et financière et assurer le retour de la croissance;
- promouvoir le progrès social et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- négociations internationales sur le climat et l'environnement;
- justice et affaires intérieures: l'espace européen de liberté, de sécurité et de justice;
- influence de l'UE sur la scène internationale et efficacité de ses politiques extérieures.

Programme d'activités de la présidence belge

2009/2694(RSP) - 24/06/2010

La délégation belge a présenté le **programme de travail de la présidence dans le secteur des transports**. Le transport durable, la sécurité et de la sécurité dans les transports, et l'innovation globale constituent les priorités essentielles.

Les questions clés comprennent la proposition « Eurovignette » (notamment les coûts d'infrastructures), un système d'échange de données pour des délits routiers, le deuxième paquet ciel unique européen, la sécurité et la sécurité du trafic aérien, et la pleine intégration de transport par voies navigables dans la chaîne logistique.

Programme d'activités de la présidence belge

2009/2694(RSP) - 13/07/2010

Le Conseil a pris acte de la présentation par la présidence belge d'un programme de travail en matière économique et financière pour la durée de son mandat, qui va de juillet à décembre 2010 (voir *doc. 11767/1/10 REV 1*).

Des mesures importantes ont été prises ces derniers mois pour atténuer les effets de la crise économique et financière, pour rétablir la confiance des investisseurs et des consommateurs et pour permettre le retour à la croissance économique. Pendant la présidence belge, le Conseil suivra la mise en œuvre des initiatives phares lancées au titre de la nouvelle stratégie Europe 2020 pour l'emploi et la croissance, et étudiera de nouvelles mesures destinées à redonner de l'élan au marché intérieur de l'UE.

Le contexte actuel est toutefois marqué par les difficultés que rencontre le secteur financier, par la faiblesse de la croissance économique en Europe et par une dégradation des finances publiques dans de nombreux États membres. Des mesures supplémentaires sont donc nécessaires pour garantir la stabilité financière et assainir les finances publiques, et la présidence belge entend suivre de près la mise en œuvre de ces mesures.

Pour ce qui est des réformes du secteur financier, le Conseil s'efforcera, pendant la présidence belge, de veiller à ce que de nouveaux mécanismes de surveillance soient mis en place d'ici la fin de l'année. Il poursuivra les travaux sur diverses initiatives législatives, par exemple sur **la réglementation des fonds spéculatifs et des fonds de capitalinvestissement, les produits dérivés, les ventes à découvert de contrats d'échange sur défaut et les systèmes de garantie des dépôts bancaires**.

En ce qui concerne **l'assainissement des finances publiques**, le Conseil veillera, il y a lieu à ce que la mise en œuvre des programmes d'assainissement budgétaire et des réformes structurelles soit accélérée. En autre, il s'assurera qu'une suite appropriée soit donnée au rapport final que devrait présenter en octobre le groupe de travail sur la gouvernance économique présidé par Herman Van Rompuy, président du Conseil européen.

Pour réaliser son programme, la présidence belge s'appuiera sur les travaux entrepris au cours du premier semestre par la présidence espagnole, conformément au programme des trois présidences (Espagne, Belgique, Hongrie).